

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale Des Hauts-de-Seine

Pôle « Politique de la ville et de l'égalité des chances »

Affaire suivie par : Hélène RENIE

☎ 01 40 97 45 21

Courriel : helene.renie@hauts-de-seine.gouv.fr

Nanterre, le 28 avril 2017

APPEL A PROJETS EICCF HAUTS-DE-SEINE 2017

La politique de soutien en faveur des familles vulnérables a pour objectif de soutenir et suppléer les familles qui rencontrent des difficultés sociales, relationnelles dans l'éducation de leurs enfants.

Les « Etablissements d'Information, de Consultation et de Conseil Familial » (EICCF), assurent dans le cadre de cette politique, trois des missions suivantes (Code de la santé publique, article L.2212-4 ; et articles R.2311-1 à R.2311-6) :

- Accueil, information et orientation de la population sur les questions relatives à la fécondité, la contraception, la sexualité et la prévention des maladies sexuellement transmissibles dont l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;
- Préparation des jeunes à leur vie de couple et à la fonction parentale, notamment à travers une information individuelle et collective en milieu scolaire ;
- **Entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et accompagnement des femmes ayant subi une interruption volontaire de grossesse;**
- Accueil et conseil aux personnes se trouvant dans des situations difficiles liées à des dysfonctionnements familiaux ou victimes de violences.

Votre structure fait partie du dispositif départemental des Etablissements d'Information, de Consultation et de Conseil Familial (EICCF), et à ce titre elle fait l'objet d'un subventionnement annuel.

Afin de pouvoir mettre en place l'estimation réelle du financement en 2017 sur la base des heures effectuées au cours de l'année 2016, je vous invite à me faire parvenir votre demande de subvention, accompagnée des documents suivants :

Courrier daté et signé avec l'inventaire des documents joints à votre demande :

1. Le formulaire CERFA
 - N° 12156-03 : "Dossier de demande de subvention" (COSA), téléchargeable à l'adresse suivante: https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12156.do
 - N° 15059-01 : « Compte-rendu financier de subvention », téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do
2. La grille de bilan d'activité 2016 dûment complétée et adaptée aux missions accomplies ;

3. Les statuts déposés ou approuvés de votre association, s'il s'agit de votre première demande de subvention auprès de mes services, ou s'ils ont été modifiés depuis, dans le cas d'un renouvellement.
4. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau...) s'il s'agit de votre première demande de subvention auprès de mes services, ou s'ils ont été modifiés depuis, dans le cas d'un renouvellement.
5. Le relevé d'identité bancaire (portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET de votre association)
6. Les comptes approuvés 2016 de votre association
7. Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes si votre association a reçu en 2016 plus de 153 000€ de dons ou de subventions.
8. Le rapport d'activité 2016 de votre association

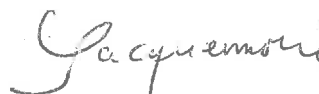
Le dossier de demande de subvention doit être renseigné et transmis à mes services **au plus tard le 26 mai 2017**, par courrier électronique à l'adresse suivante : helene.renie@hauts-de-seine.gouv.fr ; et par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine
Pôle « Politique de la ville et de l'égalité des chances »
A l'attention d'Hélène RENIE
Centre administratif départemental
167/177 avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE

<p>La date limite de réception des dossiers est fixée au 26 mai 2017 inclus (cachet de la poste faisant foi) Aucun dossier transmis après cette date ne pourra être étudié</p>

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et toute aide dont vous auriez besoin lors de la constitution de ce dossier.

La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale
Des Hauts-de-Seine



Christine JACQUEMOIRE